



**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER
SESSION 2021**

La préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, organise, au titre de l'année 2021 le recrutement sans concours d'adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer pour la préfecture de la Haute-Vienne (87).

Le nombre total de postes offerts est fixé à 1 :

- Préfecture de la Haute-Vienne : 1 poste de standardiste

Ce recrutement est ouvert aux candidats, sans conditions de diplôme, remplissant l'ensemble des conditions générales suivantes, requises pour accéder aux emplois publics de l'Etat :

- Posséder la nationalité française, ou être ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- N'avoir aucune mention au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

Constitution du dossier de candidature :

- 1 dossier d'inscription
- 1 curriculum vitae précisant l'état civil, le parcours d'études et le parcours professionnel détaillé
- 1 lettre de motivation
- 1 copie recto verso d'une pièce d'identité
- 1 enveloppe libellée au nom, prénom et adresse affranchies au tarif simple

Les formulaires d'inscription peuvent être retirés :

par téléchargement du formulaire sur le site internet de la préfecture de la Haute-Vienne : www.haute-vienne.gouv.fr / Publications / Concours-recrutement-stages ou par retrait sur place au secrétariat général commun de la Haute-Vienne

par téléchargement du formulaire sur le site internet de la préfecture de la Gironde : www.gironde.gouv.fr / Publications / Concours administratif – Examen professionnel – Recrutement ou par retrait sur place au secrétariat général commun de la Gironde

Date limite de dépôt des dossiers de candidature par voie postale uniquement : 1^{er} octobre 2021

Délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi

A adresser à :

Secrétariat Général Commun de la Gironde – Service des ressources humaines – Pôle parcours professionnels – 2 Esplanade Charles de Gaulle – CS 41397 – 33077 BORDEAUX CEDEX

Procédure de sélection et recrutement :

Calendrier prévisionnel	
Date limite de candidature	01/10/21
Entretiens	Entre fin octobre et début novembre 2021
Affectation	Entre novembre et décembre 2021

Une commission sera chargée de sélectionner les candidatures.

Seuls seront convoqués aux entretiens les candidats dont les dossiers auront été retenus par la commission de sélection. Chaque candidat sera convoqué individuellement. L'entretien aura lieu à la préfecture de la Haute-Vienne à Limoges

A l'issue de cette procédure, la commission établira la liste des candidats déclarés admis.

Les candidats recrutés, sous réserve de la présentation d'un certificat médical d'aptitude physique établi par un médecin agréé, seront nommés adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer stagiaires. A l'issue de ce stage d'une durée d'un an, ils auront vocation à être titularisés après avis favorable de la commission administrative paritaire du corps concerné. A défaut, la période de stage pourra ou non être renouvelée pour une durée maximale d'un an.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés au secrétariat général commun départemental de la Gironde – Tél. : 05 56 90 61 78 ; au secrétariat général commun départemental de la Haute-Vienne – Tel. : 05 55 44 16 14.

Bordeaux, le **10 SEP. 2021**

Pour la préfète et par délégation,

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général

Christophe NOEL du PAYRAT